

Aptitudes requises

- Méthode, rigueur, sens de la précision, esprit logique, adaptabilité,
- Goût pour le maniement des chiffres,
- Intérêt pour les disciplines économiques et juridiques.

Le **Technicien Supérieur Comptable** exerce ses activités dans le cadre de la fonction comptable et financière de l'entreprise et participe à la création de l'information et aux analyses de gestion permettant la prise de décision.

Caractéristiques de la formation

En première année, les élèves n'ayant pas suivi une scolarité conduisant au baccalauréat STMG spécialité comptabilité et finances d'entreprise, bénéficient d'un horaire de mise à niveau. Un volume annuel de 60 heures est prévu à cet effet. En deuxième année, la formation est la même pour tous.

L'enseignement professionnel est organisé sous forme de processus caractérisés par l'organisation en réseau des activités, par les ressources mises en œuvre et par les capacités et compétences nécessaires à la production des résultats attendus.

Ces processus concernent les principaux domaines suivants : gestion comptable des opérations commerciales, gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux, gestion fiscale, production et analyse de l'information financière, gestion des immobilisations, gestion de la trésorerie et du financement, détermination et analyse des coûts, prévision et gestion budgétaire, mesure et analyse de la performance, organisation du système d'information comptable et de gestion.

Débouchés

- **Vie professionnelle** : Ce BTS offre des débouchés nombreux et variés dans le secteur public, dans les entreprises commerciales ou industrielles, les banques, les compagnies d'assurances, ainsi que les cabinets d'expertise comptable.
- **Poursuite d'études** : Le BTS est intégré dans le parcours LMD et peut donner 120 crédits. Il permet la poursuite d'études vers des licences, des licences professionnelles ou encore des Écoles Supérieures (par exemple le Diplôme de Comptabilité et Gestion).

Répartition des enseignements

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	3 h	3 h
Langue vivante : anglais	2 h	2 h
Mathématiques appliquées	2 h	2 h
Management	2 h	2 h
Économie générale	2 h	2 h
Droit	2 h	2 h
Traitement comptable des opérations commerciales et production de l'information financière	6 h	4 h
Gestion des obligations fiscales et des relations sociales	5 h	2 h
Analyses de l'activité et de la situation financière	2 h	5 h
Informatique et organisation du système d'information	2 h	2 h
Activités professionnelles de synthèse	3 h	4 h
Accès en autonomie au laboratoire d'informatique	3 h	3 h
Langue vivante B : allemand ou espagnol (option)	2 h	2 h

Stages

Des périodes obligatoires en entreprises d'une durée totale de 10 semaines sont prévues au cours des deux années. Aidé par l'établissement, l'étudiant recherche le stage qui doit être réalisé dans le cadre et les responsabilités de la profession qu'il prépare.